

Les brèves châillonaises

Retrouvez nous sur le site www.chatillon-sur-cher.fr
ou sur la page Facebook : Mairie de Châtillon sur cher

Des manifestations pourront être annulées ou reportées en fonction de l'évolution de la crise sanitaire due au Covid-19.

Les cérémonies commémoratives sont suspendues jusque nouvel ordre.

En raison de la pandémie du coronavirus, le secrétariat de mairie est fermé au public jusque nouvel ordre. Permanence téléphonique le matin de 09h00 à 12h00. Contact par mail : mairie-chatillon-sur-cher@wanadoo.fr

Afin de traverser au mieux cette période de confinement et d'apporter toute l'aide nécessaire, M. Le Maire et le conseil municipal invitent les personnes rencontrant des difficultés à se déplacer pour effectuer des achats de première nécessité dans des établissements dont les activités demeurent autorisées, à se manifester auprès du secrétariat de mairie 02.54.71.02.82.

**OUVERTURE
PROCHAINE**

Les travaux ont été interrompus le temps du confinement, mais la réouverture prochaine du **CAFÉ DE LA MAIRIE** n'est pas remise en cause.



SAMEDI 05 JUIN 2020
au stade de La Cheteuse

LES OLYMPIADES



organisées par CSF

DIMANCHE 28 JUIN 2020

FÊTE DES ÉCOLES

Rue des Rossignols
à l'école maternelle



DIMANCHE 31 MAI 2020

BROCANTE

dans le bourg

organisée par L'Entente des Mulots

**VENDREDI 12 JUIN 2020
SAMEDI 13 JUIN 2020**

au foyer rural

GALA DE DANSE



organisé par La Birette

SAMEDI 20 JUIN 2020
au foyer rural

FÊTE DE LA MUSIQUE



organisée par L'Entente des Mulots

Horaires ouverture secrétariat de mairie

Lundi	9H00 – 12H00	14H00 – 17H00
Mardi	9H00 – 12H00	14H00 – 17H00
Mercredi	9H00 – 12H00	Fermé
Judi	9H00 – 12H00	14H00 – 17H00
Vendredi	9H00 – 12H00	14H00 – 17H00
Samedi	9H00 – 12H00	Fermé

LES BONS GESTES



L'accès et la circulation en forêts publiques et privées sont interdits sur tout le territoire du département de Loir-et-cher. (ARRÊTÉ n°41-2020-03-07-002) Le non-respect de ces dispositions est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 4^{ème} classe.



DISTRIBUTION DU COURRIER

Afin de protéger la santé des postiers et assurer leurs missions essentielles au service de la population, La Poste adapte son organisation à l'évolution de la situation sanitaire. Cette réorganisation se fait en concertation permanente avec les autorités sanitaires, la médecine du travail et les organisations syndicales.

À compter du lundi 30 mars 2020, la distribution se fera sur 3 jours de travail par semaine, pour à la fois respecter les recommandations de la médecine du travail et maintenir l'organisation des tournées.



PLAN LOCAL URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

Le PLUi devrait être approuvé au cours de l'année 2020. Une enquête publique aura lieu à la fin du printemps ou dans l'été. Les personnes désireuses d'apporter les dernières remarques pourront le faire pendant cette période.



TRI SÉLECTIF & ORDURES MÉNAGÈRES

Pendant la période de confinement, il est demandé aux administrés de ne rien déposer dans (ni devant, ni derrière) les colonnes de tri et de conserver les déchets recyclables à leur domicile. Aucun ramassage ne sera effectué par le SMIEEOM.

Le ramassage des ordures ménagères est maintenu.



LES DÉCHÈTERIES SONT FERMÉES PENDANT LA PÉRIODE DE CONFINEMENT

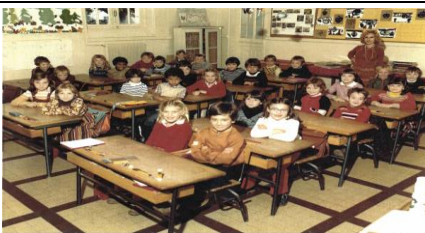


PETIT RAPPEL

Les enceintes sportives communales sont fermées au public jusqu'à nouvel ordre.

L'accès piétonnier au cimetière reste réglementé pour le recueillement des Rameaux. La circulation est interdite à tout véhicule.

ÉCOLIERS DE LA PHOTO PARUE SUR LE BULLETIN DE FIN D'ANNÉE

Classe de CM1 1982-1983 Madame JURAVERT		
1 ^{ère} colonne	Grégory JURAVERT – Sandrine DUBOIS – Béatrice VERRIER – Sylvia LEROY – Jacky BOULET Magali DUPUY – Sophie THOMAS – Béatrice MARTINEAU – Dominique JARDIN – Richard CRÉCHET	
2 ^{ème} colonne	Florence LANDEROIN – Laurence DUVOUX – <i>Enfant</i> LAKHFIF – David DARMÉ – Laurence DUBOIS Mickaël BREUILLER – David FOURRÉ – Denis VERRIER – Frédéric AUGIS – Bruno CHARLES	
3 ^{ème} colonne	Laurent BERGER – Stéphane POURRET – <i>Enfant</i> LAKHFIF – Sylvie GAUTHIER – Christophe FOURRÉ Daniel LEDYS – Jacques DE SOUZA – Mireille MULON	



École Publique "Mes Jeunes Années" - 1 Place de l'École - 41130 Châtillon-sur-Cher

☎ : 02 54 32 86 79 (école maternelle)

☎ : 02 54 71 02 73 (école élémentaire)

INSCRIPTION SCOLAIRE - 2020 / 2021

Enfant né en 2017 ou venant d'une autre école

Compte tenu du confinement, voici les modalités pour l'inscription de votre enfant.

Les 2 étapes à faire dès maintenant :

- 1) Contacter la mairie qui vous fera parvenir un dossier d'inscription par mail ou courrier
 - ☎ : 02.54.71.02.82
 - mairie-chatillon-sur-cher@wanadoo.fr
 - 2 Rue de La Mairie, 41130 Châtillon-sur-Cher
- 2) Retourner ce dossier avec une photocopie du livret de famille, du carnet de vaccinations, d'un justificatif de domicile et s'il y a lieu, d'un extrait de jugement de divorce ou décision de justice notifiant l'autorité parentale.

La directrice prendra contact avec vous pour l'admission de votre enfant lors de la réouverture de l'école.



VERDURE DÉLICE SELLES-SUR-CHER
29 Rue de Sion Selles-sur-Cher
Mme Laurence BERTHIER - ☎ : 07.87.77.22.51
Le magasin est ouvert les mardi, vendredi, samedi
de 09h00 à 12h30 et de 15h00 à 18h00
les mercredi, jeudi
de 09h00 à 12h30
et le dimanche
de 09h30 à 12h30



ÉLECTIONS MUNICIPALES
Résultats du 1^{er} tour

Liste conduite par	Voix	% inscrits	% exprimés	Sièges au conseil municipal	Sièges au conseil communautaire
M. Alain POMA	484	41,94	74,57	17	2
M. Philippe MORCET	165	14,29	25,42	2	0



Synthèse des dispositions électorales contenues dans la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19, promulguée au Journal Officiel le 24 mars 2020.

ENTRÉE EN FONCTION DES NOUVEAUX CONSEILLERS MUNICIPAUX

Dans les communes où le conseil municipal a été élu au complet au 1^{er} tour, les nouveaux conseillers municipaux et communautaires entreront en fonction **à une date prévue par décret, et au plus tard au mois de juin**. La commune de Châtillon-sur-Cher répond à ce critère.

Les conseillers municipaux et communautaires en exercice avant le 1^{er} tour conservent leur mandat jusqu'à l'entrée en fonction des conseillers nouvellement élus. Il en va de même des exécutifs. Monsieur Pierre JULIEN continue d'exercer ses fonctions en tant que Maire.



BEIGNETS AU FROMAGE

Préparez une pâte à beignets en mélangeant 2dl de lait, 2dl d'eau, 200g de farine, 2 œufs et 1 c à café de sel.

Coupez des tranches de 1,5cm environ de fromage : beaufort, mimolette, brie, comté...

Trempez-les dans la pâte puis mettez-les à frire à feux doux dans une sauteuse. Une fois cuits, égouttez vos beignets sur du papier absorbant.

Poivrez et servez accompagnés de pommes de terre vapeur ou de salade.



PLUS BLANC QUE BLANC

Au fil du temps et des lavages, vos vêtements blancs se ternissent ou deviennent gris ?

Pour raviver leur blancheur, ajoutez un cachet d'aspirine à votre lessive.

Renouvelez l'opération plusieurs fois pour un linge éclatant !

*Ne rêve pas ta vie,
mais vis tes rêves !*